

Formation professionnelle
784 heures en centre de formation sur 1 an
De Novembre à Août

Objectif métier

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole **orientation viticulture** permet d'acquérir les compétences nécessaires à un **futur chef d'entreprise ou responsable d'exploitation** en prenant en compte les **spécificités du territoire et terroir breton**. Il prépare à exercer des responsabilités dans tous types d'entreprises viti-vinicoles. Il confère la **capacité professionnelle agricole** exigée pour bénéficier des aides accordées par l'Etat pour l'installation des jeunes agriculteurs de plus de 21 ans et de moins de 40 ans.

Objectifs pédagogiques


- Piloter le système de production viticole (diagnostic agronomique et viticole, transition vers un mode de conduite en agriculture biologique, gestion des ressources humaines)
- Conduire et gérer un vignoble en production tout au long de la saison à travers la maîtrise des travaux manuels (taille, palissage, travaux en vert etc.) et des travaux mécanisés (fertilisation, protection phytosanitaire, travail et entretien du sol etc.)
- Réaliser les vendanges et la transformation du raisin en vin à travers les différentes opérations de vinification
- Préparer le vin à son conditionnement (élevage, filtration, mise en bouteille etc.)
- Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise viticole
- Valoriser et commercialiser les vins, négocier des nouveaux marchés

Contenu de formation

Pilotage stratégique de l'entreprise viticole
Gestion, préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
Système et mode de conduite (conventionnel, agriculture biologique, biodynamie)
Conception, conduite et valorisation des productions
Organisation du travail, gestion des ressources humaines
Gestion administrative et comptable de l'entreprise viticole
Marketing, distribution, commercialisation



Modalités pratique

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeur d'emploi ▪ Salarié en reconversion professionnelle
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement lors des Portes Ouvertes et sur demande de Rendez vous ▪ Test de positionnement ▪ Etude du dossier de candidature ▪ Entretien individuel pour vérifier le projet professionnel et la motivation
Durée en centre de formation et en entreprise	<p align="center">784 heures en centre de formation sur 1 an Environ 22 à 23 semaines en centre de formation</p>
Lieu de formation	Centre de Formation KERPLOUZ LASALLE AURAY
Particularité du centre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visites en entreprise ▪ Livret de suivi ▪ Plateaux techniques
Evaluation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Unités Capitalisables (UC) ▪ Evaluation en situation professionnelle
Validation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation au diplôme de niveau 4 ▪ Attestation blocs de compétences
Poursuite de formation possible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Brevet de Technicien Supérieur Agricole
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement Région et Pôle Emploi ▪ Contrat de professionnalisation (prise en charge par l'OPCO de référence de l'entreprise d'accueil) ▪ CPF
Accessibilité	 <p align="center">La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités d'accueil.</p>
Renseignements et Inscriptions	<p>Téléphone : 02 97 24 34 46 Adresse électronique : apprentissage-FC@kerplouz.com</p>

